



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	16	16 + 3 pouvoirs

Date de convocation 3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil municipal, qui a eu lieu à la Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : **Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Laetitia REVEILLE, Vincent MAIRE, Romane MAAS, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Guillaume ÉTÉVÉ.**

Absents : .

Représentés : **Allison BAUDOIN-SALLEZ pouvoir donné à Laetitia REVEILLE, Fanny CARDOT pouvoir donné à Sébastien FRESSE, Ghyslaine GSCHWEND pouvoir donné à Stéphanie HINDELANG.**

Monsieur Sébastien FRESSE a été nommé secrétaire de séance.

Institutions et vie politique : Exercice des mandats locaux (5.6)
Objet : Indemnité des élus (délibération n°20_2026)

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,
Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection du maire et de trois adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 06 avril 2026 portant délégation de fonctions à :

- **M. ÉTÉVÉ Guillaume**, 1^{er} adjoint déléguée à l'Urbanisme,
- **Mme MEYER Christine**, 2^{ème} adjointe, déléguée à la Cohésion sociale et à la Vie Associative
- **M. ROMARY Jean-Claude**, 3^{ème} adjoint, délégué à la Gestion du Patrimoine : Travaux, Forêt et Bâtiments communaux
- **Mme CARDOT Fanny**, 4^{ème} adjointe, déléguée à la Communication, à l'Information et à la Culture
- **M. FRESSE Sébastien**, 5^{ème} adjoint, délégué au Cadre de Vie et Environnement
- **M. DEBARD Bruno**, Conseiller délégué à la Forêt,
- **Mme HINDELANG Stéphanie**, Conseillère déléguée à la Vie associative et à la Culture,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que, pour une commune de plus de 1 000 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 51.6% et 19.8% pour un adjoint.

Considérant que M. le Maire demande la diminution de son indemnité de maire,

Après en avoir délibéré , à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

.../...

.../...

➤ **DECIDE**, avec effet au 09 avril 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

- maire : 43.80% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 1^{er} adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 2^{ème} adjointe : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 3^{ème} adjoint: 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 4^{ème} adjointe : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 5^{ème} adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

➤ **DECIDE**, avec effet au 09 avril 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des conseillers municipaux comme suit :

- 6.5 % l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

➤ **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 09 avril 2026

Pour extrait conforme

Dominique ROUSSEAU, Maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominique Rousseau', written over a faint, circular official stamp. Below the signature, the name 'Dominique ROUSSEAU' is printed in a small, black, sans-serif font.

Dominique ROUSSEAU
2026.04.09 17:54:35 +0200
Ref:10800617-16286537-1-D
Signature numérique
le Maire

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION**INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS ET DES
CONSEILLERS DELEGUES**

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
MAIRE	43.80%	1800.40 €
1^{er} ADJOINT	17.05%	700.84 €
2^{ème} ADJOINTE	17.05%	700.84 €
3^{ème} ADJOINT	17.05%	700.84 €
4^{ème} ADJOINTE	17.05%	700.84 €
5^{ème} ADJOINT	17.05%	700.84 €
1^{er} conseiller délégué	8.52%	350.22€
2^{ème} conseillère déléguée	8.52%	350.22 €